



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

AGENCE REGIONALE DE SANTE

N° Spécial

21 Septembre 2021

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial ARS du 21 Septembre 2021

SOMMAIRE

Arrêté	Date	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Page
ARS DD92/ OAPS N° 2021-97	21.09.2021	Arrêté portant nomination des membres du conseil de discipline de l'institut de formation en soins infirmiers et Aides soignants de l'hôpital Louis Mourier de COLOMBES.	3

**Arrêté ARS DD92/OAPS n°2021-97 du 21/09/2021
portant nomination des membres du conseil de discipline de l'institut de formation en
soins infirmiers et Aides soignants
De l'hôpital Louis Mourier de COLOMBES**

Le Directeur général de l'Agence régionale de Santé Ile-de-France

- Vu** le code de la santé publique ;
- Vu** la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
- Vu** le décret N°2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- Vu** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- Vu** décret du 1^{er} septembre 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé ;
- Vu** le décret du 09 août 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, en qualité de directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Ile de France, à compter du 09 août 2021 ;
- Vu** l'arrêté DS-2021-039 du 09/08/2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, à Madame Monique REVELLI, Déléguée départementale des Hauts-de-Seine ;
- Vu** l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ;
- Vu** l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier ;

ARRETE

Article 1 : Le conseil de discipline de l'institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants de l'hôpital Louis Mourier de Colombes, est composé comme suit :

**La directrice générale de l'Agence régionale de santé ou son représentant,
Président**

Le représentant de l'organisme gestionnaire siégeant au conseil technique, ou son suppléant :

Titulaire : Madame Michèle JARRAYA

Suppléant : Monsieur Christophe LALLEMENT

L'infirmier formateur permanent siégeant au conseil technique ou son suppléant :

Titulaire : Madame Véronique LE BECHEC

Suppléant : Madame Miriam BARON

L'aide-soignant d'un établissement accueillant des élèves en stage siégeant au conseil technique ou son suppléant :

Titulaire : Madame Elisabeth CALDEIRA

Suppléant : Madame Emmanuelle PONDY

Le représentant des élèves tiré au sort parmi les deux élus au conseil technique ou son suppléant :

Titulaire : Madame Nahidy FAUBERT

Suppléant : Monsieur Charles DELOR

Titulaire : Madame Isabelle ATAYI

Suppléant : Madame Jessica PONCEAU

Article 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil de discipline de l'institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants du centre hospitalier de Colombes est abrogé.

Article 3 : Tout recours contentieux contre le présent arrêté doit parvenir auprès du tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois à compter de sa publication au recueil administratif de la Préfecture de département des Hauts-de-Seine.

Article 4 : Madame la Directrice générale de l'Agence régionale de santé et Madame la Directrice départementale des Hauts-de-Seine sont chargées de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département des Hauts-de-Seine.

Nanterre, le 21 septembre 2021

La Directrice Départementale des Hauts-de-Seine
de l'Agence régionale de Santé Ile-de-France

Monique REVELLI

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>